

Délibérations du Conseil Municipal du Lundi 16 juin 2025



ANDÉ

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi sept juillet, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le premier juillet, deux mille vingt-cinq, sous la Présidence de Monsieur MOGLIA, Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

MM : MOGLIA, MORENNE, GROULT, CHAUSSON, DESPLANQUE, MALVOISIN.

Mmes : BARBARAY, FERILLE, GOSSE, LEPAGE, PLAZANET.

Absents excusés avant donnés pouvoir :

M. DAUSTER à M. MOGLIA,
Mme PICOS à Mme BARBARAY,
M. SLAUSSAT à M. MORENNE,

Absente excusée :

Mme JACOB.

Nombre de membres en exercice : 15 / Absents : 4 / Présents : 11 / Pouvoirs : 3 / Votants : 14

Monsieur Le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Madame Barbara LEPAGE est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2025 :

Le procès-verbal de la séance du 16 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

Numéro	Objet	Rapporteur
	Présentation de la Décision du Maire : Renouvellement de la ligne de trésorerie	M. MOGLIA M. MORENNE
2025/49	Attribution des subventions diverses – Année 2025	M. MORENNE
2025/50	Attribution de la subvention au CCAS d'Andé – Année 2025	M. MORENNE
	Voirie : Sécurisation de la circulation au Mesnil d'Andé	M. MORENNE M. CHAUSSON

La séance est levée à 20h30

Publié le 15/07/2025.



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

N°2025/50

SEANCE DU LUNDI 7 JUILLET 2025

Date de la convocation :
Le 01/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi sept juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la Mairie d'Andé, sous la présidence de Monsieur MOGLIA Jean-Marc, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	11
Pouvoirs	3
Votants	14

Étaient présents :

MM : MOGLIA, MORENNE, GROULT, CHAUSSON, DESPLANQUE, MALVOISIN.

Mmes : BARBARAY, FERAILLE, GOSSE, LEPAGE, PLAZANET.

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. DAUSTER à M. MOGLIA,
Mme PICOS à Mme BARBARAY,
M. SIAUSSAT à M. MORENNE.

Absents excusés :

Mme JACOB

Secrétaires de séance : Mme LEPAGE.



OBJET : SUBVENTIONS CCAS - Année 2025.

Monsieur Miguel MORENNE rappelle au Conseil Municipal qu'il a été inscrit au vote du budget primitif 2025, une subvention d'un montant de 3 000 €, par la Commune, au CCAS d'Andé.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de définir le montant de 3 000 €, au CCAS d'Andé.

Fait et Délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Secrétaire de Séance
Barbara LEPAGE



Le Maire,
Jean-Marc MOGLIA